

Les coordonnées de notre local et adresses :

- ❖ Adresse : 180, rue du Général Leclerc / fsu@ville-creteil.fr
- ❖ Téléphone : 07 87 15 62 39 ou 01 42 07 34 17

N°2/2023

Tract d'information syndicale de la section FSU des communaux de Créteil

**Extraits du dossier d'analyse
et de recueil des données**

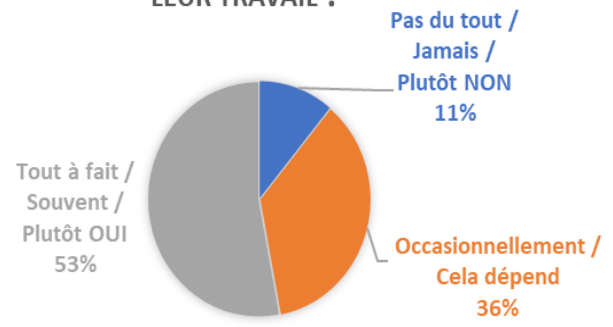
« Sifflet » spécial Petite Enfance – Retour du questionnaire QVT (Qualité de Vie au Travail) et son analyse

220 exemplaires ont été distribués sur les 25 lieux de travail de la Petite Enfance.

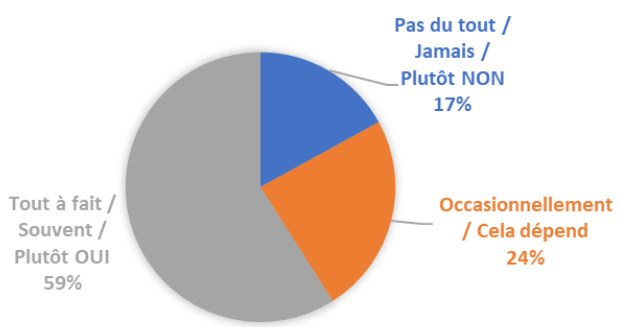
Le questionnaire a été rempli par 102 agents sur les 220 qui ont été distribués, c'est un vrai succès.

Voici un extrait des résultats :

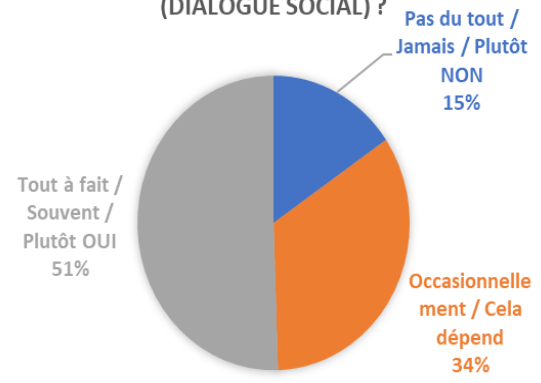
QUESTION 1 : LES PERSONNELS, Y COMPRIS LES CADRES, SONT DANS L'ENSEMBLE MOTIVÉS PAR LEUR TRAVAIL ?



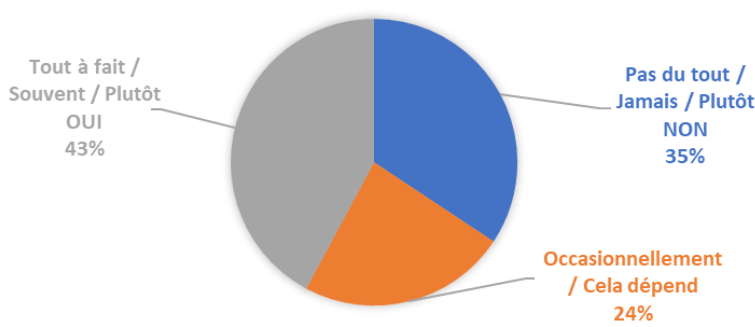
QUESTION 6 : APPRÉCIEZ-VOUS LE MODE DE FONCTIONNEMENT (PROJET PEDA) ?



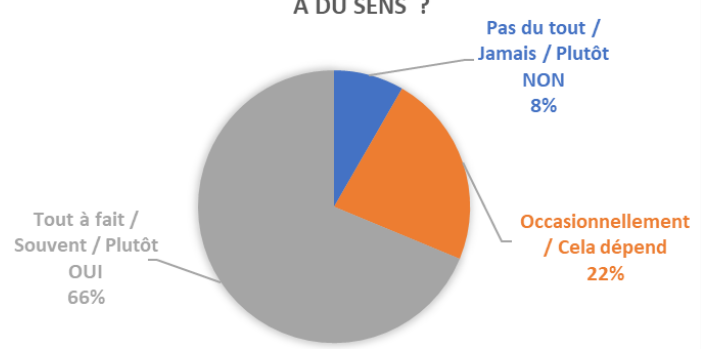
QUESTION 9 : ECHANGES AGENTS ET DIRECTIONS (DIALOGUE SOCIAL) ?



QUESTION 14 : POUVEZ-VOUS PARLER DE VOTRE TRAVAIL POUR ÉVENTUELLEMENT LE MODIFIER ?



QUESTION 15 : DIRIEZ-VOUS DE VOTRE TRAVAIL QU'IL A DU SENS ?



Un exemplaire du dossier, dans son intégralité, pourra être envoyé aux adhérents qui le souhaitent, sous forme dématérialisée.

Quel monde sommes-nous en train de créer ? Par Lucie Bestieu, EJE et directrice de deux micro-crèches (sur une île de l'océan Indien !) - Publié le 27/03/23 dans le magazine « Les Pros de la Petite Enfance »



Je suis éducatrice de jeunes enfants et directrice de deux micro-crèches. Rien d'extraordinaire jusque-là. (...) j'en ai vu des crèches.

Et, je souhaite faire part de ma pensée qui, depuis quelque temps, devient récurrente : quels futurs adultes sommes-nous en train de créer ?

Dans ce monde de la petite enfance, où nous ne valorisons absolument pas ces professionnels qui prennent soin de nos futurs nous... Dans ce monde où les animatrices peuvent travailler jusque 9h30 par jour, il me semble que certaines choses seraient à rééquilibrer... Non ?

De nos jours, les parents sont encouragés à avoir une vie professionnelle épanouissante, ils ne sont pas que des parents, ils peuvent prendre soin de leurs

enfants mais aussi être des avocats à la carrière réussie, des notaires, des commerciaux... Et en tant que jeune trentenaire, forcément, cette pensée me parle. Mais leurs enfants alors ? Que deviennent-ils ? Ils passent des journées de 7h30 à 18h avec des professionnelles, qui ont des conditions de travail tellement dures...

Ces professionnelles sont chapotées par des EJE, des Puers à qui toute la responsabilité pédagogique et éducative est lourdement attribuée par des gestionnaires qui n'y connaissent rien et qui souhaitent ouvrir plus de crèches pour faire rentrer plus d'argent. Les EJE et Puers sont fatiguées. Fatiguées, parce que n'arrivant pas toujours à faire comprendre le sens des pratiques qu'elles veulent instaurer mais gérant plutôt absences sur absences ainsi que les rebuffades constantes des parents qui ne veulent pas venir chercher leurs enfants quand ils sont malades, parce qu'ils travaillent. Eux. Et qui pourrait leur en vouloir ? Ils ont ce droit d'être épanoui et de réussir dans leur carrière, eux. Mais, et les animatrices alors ?

Les animatrices sont fatiguées. Elles gagnent 1300, 1400 € max. Ces animatrices, souvent, elles n'en n'ont rien à faire de Montessori ou Snoezelen. Et peut-on vraiment leur en vouloir ? Elles font le ménage, la nourriture, changent 14 enfants par jour au moins 3 fois par jour. Elles ont mal au dos, tous les jours sont une répétition pénible et les cris et les pleurs des enfants, à qui elles s'attachent si fort pourtant, n'aident forcément pas. Elles n'ont pas de tickets restos, que peu de formations et sont maltraitées par cette triade : parents, direction et gestion. Ce qui est triste c'est que souvent quand les parents arrivent le soir pour chercher leurs enfants, ces derniers sont si bien dans les bras des animatrices avec qui ils passent plus de 10h par jour qu'ils ne veulent pas en partir. Ce qui est triste, c'est que souvent pour revenir chercher leur enfant qui vomit partout et qui a 40° de fièvre, cela va être tout un combat.

Souvent les premiers pas, les premiers mots sont observés chez nous mais l'on ne leur dit rien... Il ne faudrait pas les maltraiter. Souvent les premiers « mamans » sont dits ici. Vous rendez-vous compte ? A quel point c'est important ! A quel point c'est grave ?

Mais passons cela, car si vous lisez cet article, c'est que vous êtes un professionnel qui travaille en crèche et qui sait déjà tout ça. Que vous soyez, directrice ou animatrice, votre réalité est déjà si dure.

Non, concentrons-nous sur les enfants. Après tout, ils sont notre cœur de métier pas vrai ? N'est-ce pas, à l'origine, pour eux que l'on fait tout ça ?

Quels futurs adultes sommes-nous en train de créer ? Comment seront-ils équipés dans leur futur ? Comment géreront ils leurs émotions, leur fatigue, leur relation à la famille au travail ?

Eux qui passent tout ce temps à la crèche. Eux qui mènent des journées plus longues que nous encore, car les parents doivent les lever tôt le matin pour partir au travail...

Où mettront-ils leurs priorités quand ils auront 20 ans ? 30 ans ? Seront-ils à l'écoute de leur rythme ? Seront-ils des jeunes adultes fatigués de toute cette vie active qu'ils ont menée depuis leur 3 mois et demi ? Feroient ils passer le travail avant tout ? Valoriseront-ils les professionnelles qui prennent soin de leur enfant à eux ?

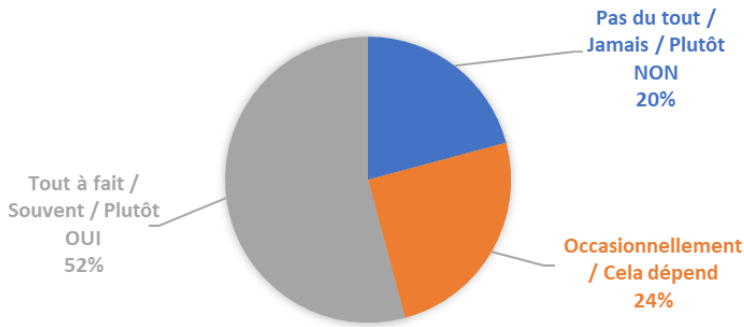
Cela me questionne. Vraiment. Profondément.

Aussi, pourquoi ne prenons-nous pas soin de ces professionnelles qui prennent soin de la chair de votre chair ? C'est tellement important le travail qu'elles font : elles rassurent les enfants chaque jour, elles les aident à construire leur estime de soi. Emotionnellement, elles travaillent si dur à créer une relation de confiance avec ces enfants. Toutes leurs prochaines acquisitions dans leur développement partiront de là. Et nous ne mettons pas le doigt dans l'œil c'est ici à la crèche que cela se passe, pas ailleurs. Pas le week-end, pas sur deux pauvres heures le soir avant d'aller au lit. Pourtant, nous continuons à ne pas les valoriser, ni les respecter ces professionnelles. A leur mettre la pression pour faire toujours plus et mieux.

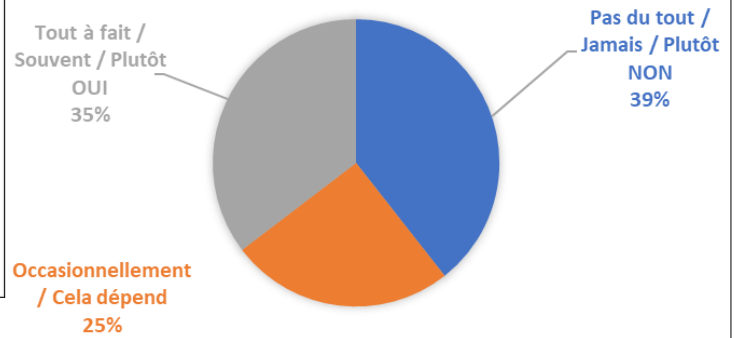
Avec les enfants en dessous qui observent tout ça et nous les directrices coincées au milieu de ce que l'on sait bien pour le développement de l'enfant, de la posture de gendarme que l'on doit adopter avec ces familles souvent irrespectueuses et de cette pression des gestionnaires pour faire des projets éducatifs vitrines. Et au milieu de tout ça, il y a qui ? Il y a les enfants !

Eux qui modélisent tout ce qu'ils voient, et qui, par nos mots, nos attitudes, nous reproduisent. Et géreront ce monde de demain. Alors je le répète, quel monde sommes-nous en train de créer ?

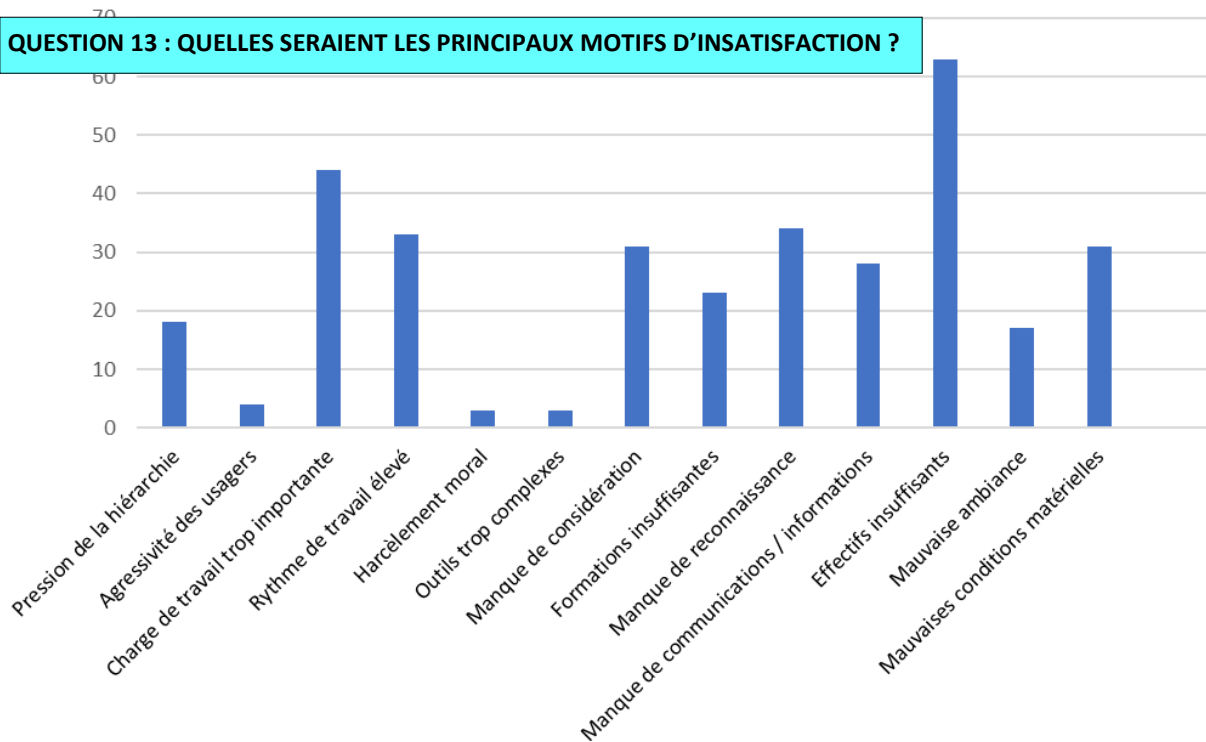
QUESTION 19 : LE MANAGEMENT DE PROXIMITÉ A-T-IL UN RÔLE AIDANT ?



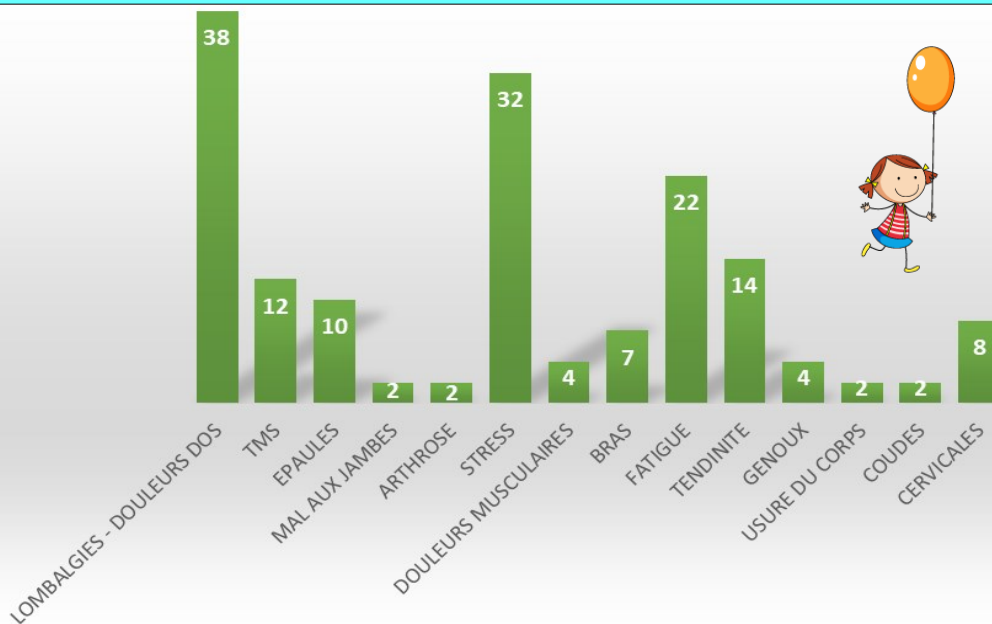
QUESTION 25 : CONCILIER LA VIE PROFESSIONNELLE ET LA VIE PERSONNELLE ?



QUESTION 13 : QUELLES SERAIENT LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INSATISFACTION ?



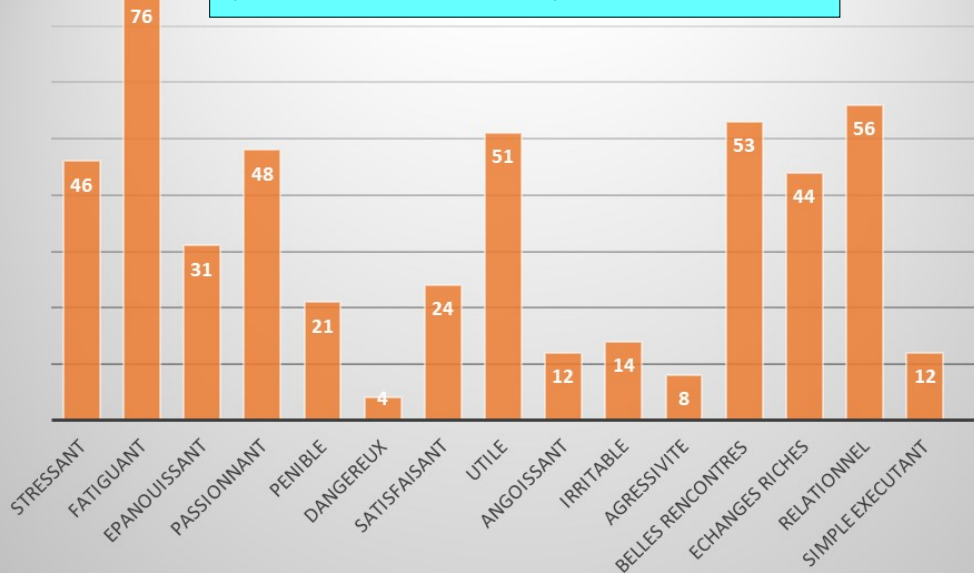
QUESTION 26 : VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ONT-ELLES ENGENDRE DES CONSEQUENCES SUR VOTRE ETAT DE SANTE ? ?



L'initiative de cette démarche a été soutenue par le syndicat CGT de la ville de Créteil

Cet article du magazine « les Pros de la Petite Enfance » est une réflexion qui reflète le sentiment de beaucoup de professionnels de la Petite Enfance. Le choix de cet article a pour volonté de mettre en lumière les difficultés du métier .

QUESTION 27 : DIRIEZ-VOUS QUE VOTRE TRAVAIL EST :



Afin de ne pas interpréter et dénaturer les commentaires des agents, nous avons fait le choix de reprendre vos écrits sans les modifier. Ils sont apparus sous forme d'une liste qui a été intégralement reprise dans le dossier remis à la DRH. Ce dossier a reçu un très bon accueil et tant le DGS que les responsables RH, ils se sont engagés à utiliser son contenu et à revenir vers nous pour faire des propositions sur ce que nous même proposons. A suivre alors ...

Propositions FSU pour améliorer les conditions de travail des personnels de la petite enfance :

Engager une dynamique efficace et rapide du recrutement des agents de crèche pour toutes les catégories professionnelles ;

Revoir le management et l'organisation de 2 EAJE en urgence → personnels en grande souffrance qui tirent la sonnette d'alarme et **avoir une vigilance particulière** pour accompagner l'équipe de direction de 2 autres établissements.

Revoir les process **d'intervention et d'implication de la direction de la petite enfance** pour permettre une intervention réelle **sur le terrain** pour permettre le soutien des équipes et apporter un regard bienveillant sur le travail difficile des agents de terrain → il devient urgent et nécessaire de renouer le contact ;

Réduire les horaires d'ouverture des EAJE en attendant une embauche massive pour répondre au plus vite à la grande fatigue des équipes qui sont, pour beaucoup, au bord de l'implosion → **8h / 18h pour tous les équipements**. La réduction des horaires permettra **immédiatement** de concentrer les effectifs sur une période de la journée où les enfants sont présents et limitera l'impact de l'absentéisme avec effet immédiat ;
Mettre en place des **interventions de massage, de séance de sophrologie** et renforcement musculaire au sein même des établissements. **Embauche d'une troisième psychologue de crèche** pour que tous bénéficient de ces interventions de façon équitable.

Reconnaissance de la pénibilité du travail en crèche pour tous avec la mise en application de congés supplémentaires au titre de cette pénibilité → s'inspirer des dispositions mises en place par le CD94 (voir tableaux en annexe du dossier) ;

Renforcer les formations en intra en mettant en place un plan de formation spécifique pour la petite enfance, en privilégiant toutes les formations autour du bien-être physique et psychique ;

Former les responsables au management bienveillant et effectuer des contrôle « qualité » pour s'assurer d'une réelle mise en place de ce management ;

Mettre en place les **temps d'analyse des pratiques** tel que le spécifie la législation en mettant en place un budget pour permettre **l'embauche d'un intervenant extérieur** ;

Création d'un poste d'EJE de terrain pour les 3 multi-accueil (mutualisation d'un même poste) ;

Organiser un samedi **une manifestation** à l'attention de la population Cristolienne **pour découvrir et présenter la petite enfance** et impliquer les professionnels de terrain : expositions, conférences, implication de partenaire pour la prévention, animations, voir micro spectacles.

Et surtout : réapprendre à faire confiance aux professionnels de la petite enfance.